

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Réunion Ordinaire du 28 juin 2022

L'an deux mil vingt-deux le vingt-huit du mois de juin à 18 h 30, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Airvaudais-Val du Thouet, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle des fêtes de SAINT-LOUP-LAMAIRÉ, régulièrement convoqué par M. Olivier FOUILLET, Président de la CCAVT.

22 présents + 2 pouvoirs (24 votes) :

Membres titulaires présents :

- ✓ Commune d'Airvault : Olivier FOUILLET, Viviane CHABAUTY, Maryse CHARRIER, Frédérique DAMBRINE, Gaëtan GARREAU, Dominique GUILBOT, Mattieu MANCEAU, Sylvie NOBLET-HORTET, Frédéric PARTHENAY, Lucette ROCHER
- ✓ Commune d'Assais-les-Jumeaux : Jean-Claude LAURANTIN
- ✓ Commune d'Availles-Thouarsais : Daniel ROBERT
- ✓ Commune de Boussais : Jacques ROY
- ✓ Commune d'Irais : Hélène MARSAULT
- ✓ Commune de Le Chillou : Françoise RICHARD
- ✓ Commune de Louin : Maryse BARIGAULT, Mathias DIXNEUF, Monique NOLOT
- ✓ Commune de Maisontiers : Gérard CHABAUTY
- ✓ Commune de Saint-Loup-Lamairé : Dominique BARREAU, Pascal BIRONNEAU, Micheline REAU

2 pouvoirs :

- ✓ Jacky JOZEAU a donné pouvoir à Maryse CHARRIER
- ✓ Fabrice DURAND a donné pouvoir à Daniel ROBERT

Excusés : Fabrice DURAND, Jacky JOZEAU, Gérard GIRET

Absents : Jérôme GLORIAU, Alain JEZEQUEL

Françoise RICHARD a été élue secrétaire de séance.

Date de la convocation : Mercredi 22 juin

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE Contrat régional de développement et de transition pour la gâtine 2023 - 2025

Vu la délibération du Conseil Régional de la Nouvelle-Aquitaine en date du 21 mars 2022 approuvant la politique contractuelle 2023-2025 de la Nouvelle-Aquitaine et son cadre d'intervention ;

Vu la délibération du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays de Gâtine en date du 30 mai 2022 approuvant le contrat de développement et de transitions du territoire de Gâtine et autorisant son président à le signer.

Vu la délibération du Conseil Régional de la Nouvelle-Aquitaine en date du 21 juin 2022 approuvant le contrat de développement et de transitions du territoire de Gâtine et autorisant son président à le signer

Vu l'avis favorable du Comité de Pilotage réunie le 5 mai 2022,

Le Comité de Pilotage a validé le diagnostic partagé du territoire et les enjeux du contrat, duquel quatre enjeux forts ressortent pour le territoire de Gâtine :

- Axe 1 : Développer l'attractivité du territoire en soutenant le développement des équipements et des services

- Axe 2 : Accompagner les acteurs économiques du territoire pour soutenir les filières clés de Gâtine
- Axe 3 : Structurer l'identité « Gâtine Poitevine » par le développement d'un tourisme durable
- Axe 4 : Faire du Pays de Gâtine un territoire ambitieux en matière de transition énergétique et écologique

Après délibération et à l'unanimité des membres présents ou représentés, le Conseil Communautaire :

- ✓ Valide le contrat de développement et de transition 2023-2025,
- ✓ Affirme sa la volonté de donner la priorité sur des projets phares de la collectivité sur ce mandat :
 - Réhabilitation et rénovation énergétique de la piscine communautaire
 - Développement et optimisation de la déchèterie, favorisant le réemploi des déchets par l'économie circulaire à Airvault
 - Etude de préfiguration pour l'aménagement touristique du site du Cébron
 - Maison des jeunes et des apprentis
- ✓ Autorise le Président ou son représentant à signer le contrat et tout document afférent..

A Airvault, le 28 juin 2022
Le Président,
Olivier FOUILLET

AR-Préfecture

079-200041416-20220712-10-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 12-07-2022

Publication le : 12-07-2022

Pour copie conforme,
Le Président,
Olivier FOUILLET

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
AIRVAUDAIS - VAL DU THOUET
33 Place des Promenades
79600 AIRVAULT
Tél. 05 49 64 93 48